



Cabinet du secrétaire d'État  
chargé du Développement de la région capitale

Paris, le 13 mai 2008

# POINT PRESSE

## intervention

### de

### Christian BLANC,

### Secrétaire d'Etat

### chargé du Développement de la région capitale

Mesdames, Messieurs,

Le Secrétariat d'Etat dont j'ai la charge a été créé le 18 mars dernier par la volonté du Président de la République et du Premier Ministre.

Aujourd'hui, fort de la **Lettre de mission** que le Président de la République vient de m'adresser, les objectifs sont clairement définis.

**Seul le prononcé fait foi**

---

Contact presse :

**Pia DAIX**

**Conseillère spéciale**

Secrétariat d'Etat au Développement de la région capitale

Tél. +33 1 40 81 77 06 - +33 6 80 01 05 06

[pia.daix@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pia.daix@developpement-durable.gouv.fr)

---

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Depuis presque deux mois, je rencontre, j'écoute.

Les acteurs de ce dossier sont nombreux, très nombreux. Je continuerai mes consultations au-delà de cette rencontre, avec vous, aujourd'hui. Je les continuerai dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sans faire de communication ponctuelle après avoir vu tel ou tel, et je vous remercie de le comprendre. Vous l'avez bien accepté jusqu'à ce jour et je tiens, d'ailleurs, à vous en remercier.

La tâche est immense, le défi important. Une vision d'ensemble ne peut se faire en quelques semaines, quelques mois.

**« La vision doit précéder le projet, et le projet doit conduire au choix de l'organisation et de la gouvernance »**

D'abord un constat :

Partout dans le monde, **l'Etat assure un pilotage stratégique des régions capitales**. Avec la région parisienne, dont le rayonnement économique est un facteur de succès pour l'ensemble du territoire national – et qui produit directement 29% de sa richesse – la France a la chance de posséder un joyau disposant de potentiels exceptionnels. Pourtant, plusieurs analyses tendent à démontrer que, depuis quelques années, son développement a été moindre que celui de ses concurrentes. Pour jouer à plein son rôle moteur, **notre région capitale manque depuis trop longtemps d'une vision partagée de son avenir**. Il convient donc d'imaginer une ambition, une vision à 20 ou 30 ans, permettant de mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action pour :

- **Redonner une vitalité économique forte à la région capitale.** Dans son périmètre économique, la région parisienne dispose de potentiels de connaissances et de créativité équivalents et parfois supérieurs à ceux de Londres ou New York.
- **Tenir compte des populations qui habitent des zones en grande difficulté** et qui exercent des métiers peu qualifiés. Ces populations sont un rouage essentiel du développement économique.
- **Anticiper les conséquences du nouveau contexte écologique planétaire.** Le développement durable sera la condition du développement économique et social.
- **Dimensionner les infrastructures** permettant, non seulement d'accompagner la croissance du bassin parisien, mais aussi de répondre aux besoins d'échanges avec chaque partie du territoire national et avec les pays étrangers.
- **Prévoir des gestes architecturaux forts contribuant au rayonnement culturel** de notre région capitale, facteur essentiel de son attractivité.

Pour atteindre ces objectifs, **une administration de mission** transversale est créée. Composée d'environ 50 personnes, elle travaillera en étroite collaboration avec les administrations existantes, aux côtés de Marc Véron, le directeur de mon Cabinet, et de moi-même et sera **dirigée par Pierre Veltz**. Elle est **organisée en mode projet**.

Elle mettra en œuvre le processus suivant :

1. **Consultation** des élus régionaux, des présidents de conseils généraux, des maires et présidents de communautés d'agglomérations, des organisations professionnelles et de l'ensemble des acteurs économiques ainsi que d'experts de diverses disciplines. Cette démarche d'écoute permettra de

mettre en résonance leurs avis, leurs rapports et leurs idées ; elle assurera la lisibilité et la légitimité du projet global.

2. **Analyse et prise en considération des travaux**, nombreux, réalisés depuis quelques années sur la région parisienne, particulièrement ceux de l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) et ceux de l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France).

3. **Communication en Conseil des ministres**, vers la fin de l'année, **d'une stratégie et d'une première esquisse** pour la région capitale à un horizon de 30 ans.

4. **Lancement**, vers la fin de l'année 2008 et en liaison avec les autorités publiques, **de deux projets structurants**, à l'évidence, tels que :

- la création d'un cluster technologique et scientifique d'envergure mondiale sur le Plateau de Saclay au Sud ;
- l'aménagement de la Plaine de France au Nord-est.

5. **Lancement**, au printemps 2009, **de projets prioritaires complémentaires** afin de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire de façon cohérente.

6. **Présentation**, fin 2009, **d'un projet global pour l'avenir de la région capitale** et proposition **d'un mode de gouvernance**.

Voici donc exposés les objectifs, la méthode de travail et le calendrier.

Je vous remercie de votre attention.